

Rapport de développement durable

Orléans



www.orleans.fr



Orléans
Mairie

Sommaire

- 4 Une ville décarbonée
- 18 Une ville jardin
- 28 Une ville organisée face aux risques
- 36 Une ville citoyenne et responsable
- 46 Une administration éco-responsable

Des pictogrammes pour bien comprendre et identifier les thématiques abordées tout au long de la lecture du présent document.



ALIMENTATION
ET AGRICULTURE



BIODIVERSITÉ



EAU ET MILIEUX
AQUATIQUES



ÉNERGIES
RENOUVELABLES



GOUVERNANCE
ET PARTICIPATION



MOBILITÉS
DURABLES



RÉDUCTION DES DÉCHETS
ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE



RÉNOVATION
ÉNERGÉTIQUE



RISQUE
INONDATION



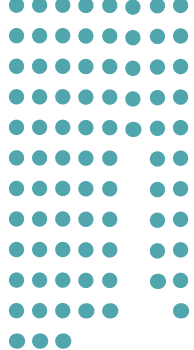
VILLE
DURABLE



SANTÉ
ET BIEN-ÊTRE



ÉGALITÉ
ET SOLIDARITÉ



Pourquoi ce rapport ?

Le rapport de développement durable est un document que les collectivités territoriales de plus de 50 000 habitants doivent rédiger chaque année (décret n° 2011-687 du 17/06/2011). Discuté et approuvé par les élus, ce document décrit la situation de la commune en matière de développement durable.

Il aborde le bilan des actions conduites, mais aussi celui des politiques, programmes et actions publics mis en œuvre sur son territoire, ainsi que les orientations à venir permettant d'améliorer la situation, sous l'angle du développement durable.

Aussi sa structure doit-elle s'articuler autour des cinq finalités du développement durable telles que définies pour les Agendas 21 :

- lutte contre le changement climatique,
- protection de la biodiversité, des milieux et des ressources,
- épanouissement de tous les êtres humains,
- cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations,
- dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Enrichi par des exemples d'actions concrètes et des indicateurs de suivi, il doit permettre de mesurer l'avancée de la collectivité en la matière.

Une feuille de route ambitieuse

Adoptée en décembre 2022, la feuille de route de la transition écologique et énergétique d'Orléans est le fruit d'un travail collectif qui a débuté dans le cadre des Assises de la transition écologique organisées en 2021, à l'échelle de la Métropole. Complémentaire de la feuille de route métropolitaine, celle de la Ville concerne les compétences qui lui sont propres, avec une même ambition et une mise en œuvre commune.

Quatre grands objectifs pour Orléans

- Une ville décarbonée qui, d'ici 2030, aura divisé par 2 les émissions de gaz à effet de serre d'origine énergétique de son territoire
- Une ville jardin, hautement végétalisée favorable à la biodiversité et permettant aux habitants de mieux vivre notamment durant les chaleurs estivales
- Une ville qui fait face aux risques en s'organisant dès maintenant pour la gestion des crises climatiques à venir
- Une ville citoyenne et responsable qui donne des clés pour agir à ses habitants et soutient l'éducation à la transition écologique dès le plus jeune âge.

Cette feuille de route comprend plus d'une centaine d'actions. Son contenu a vocation à s'enrichir, et à se renouveler régulièrement pour s'adapter aux contraintes et aux nouvelles opportunités. Elle porte l'ambition de faire d'Orléans une ville résiliente.



École Romain-Rolland.



6

Multiplier par deux la production des énergies renouvelables

8

Les premières réalisations se précisent



1 Une ville décarbonée

OBJECTIF

D'ici 2030, la ville d'Orléans veut diviser par 2 les émissions de gaz à effet de serre (GES) d'origine énergétique de son territoire.

INTENTION

Produire notre énergie verte, moins en consommer, moins produire de déchets et les valoriser en ressources pour demain, ou encore mieux se déplacer, c'est cela une ville décarbonée !

Réduire les émissions de gaz à effet de serre passe par une palette d'actions complémentaires dans des domaines variés : production d'énergies renouvelables, rénovation des bâtiments publics et amélioration de l'habitat pour réduire la consommation d'énergie, développement des transports en commun et des mobilités douces pour faire baisser l'usage des véhicules individuels, réduction et valorisation des déchets... Autant d'axes dans lesquels la Ville s'investit et progresse, aux côtés de la Métropole.



20 %
C'EST LA PART DE L'ÉLECTRICITÉ
RENOUVELABLE* PRODUITE
LOCALEMENT SUR L'ÉLECTRICITÉ
DISTRIBUÉE SUR ORLÉANS

* majoritairement à partir de biomasse et, à la marge, du solaire

- 10 Mieux habiter son logement
- 12 Mieux se déplacer
- 14 Réduire la quantité de déchets produits : une politique sur tous les fronts

Multiplier par deux la production des énergies renouvelables

Inscrite dans la feuille de route de la transition écologique d'Orléans, la production d'énergies renouvelables (ENR) est la priorité de la Ville pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre. Dans cet objectif de tendre vers l'autosuffisance énergétique et la neutralité carbone, elle prévoit de s'investir dans plusieurs sources d'énergie et a mis en place une organisation dédiée, pour une plus grande efficacité.

Une structure en place

Créée mi 2023, par la Ville d'Orléans et Orléans Métropole, la Société publique locale «Orléans Énergies» est opérationnelle depuis janvier 2024. Orléans Énergies réunit les compétences techniques et les financements nécessaires à la mise en œuvre des projets de la feuille de route, avec une forme juridique adaptée : rapidité de création, passation de contrats simplifiée, souplesse dans l'évolution de l'actionnariat... Outre le développement des énergies renouvelables, Orléans Énergies a également pour mission la gestion des réseaux d'énergies : à ce titre, elle pilote les délégations de services publics des réseaux de chaleur et

assure le suivi des concessions d'électricité et de gaz. Elle a également vocation à accompagner le développement des projets d'énergies renouvelables sur le territoire en apportant son soutien aux porteurs de projets.

Après avoir mis en place son organisation et sa gouvernance, Orléans Énergies a consacré l'année 2024 à faire avancer les principaux chantiers engagés en matière de production d'énergie, lesquels ont connu des avancées significatives : plan de solarisation, développement et optimisation des réseaux de chaleur, projet photovoltaïque à la Ferme des Saints-Pères...

45%
DU CAPITAL D'ORLÉANS
ÉNERGIES EST DÉTENU
PAR LA VILLE D'ORLÉANS

7,5%
DU CAPITAL DES SOCIÉTÉS
SAS FLEXOL TOITURES
D'ORLÉANS ET SAS FLEXOL
OMBIÈRES D'ORLÉANS
EST DÉTENU PAR LA VILLE
D'ORLÉANS*.

Orléans Énergies a également signé, avec l'Ademe et la Région Centre Val de Loire, un contrat chaleur renouvelable territorial, d'une durée de quatre ans. Celui-ci vise à encourager le développement, sur le territoire, de projets de chauffage grâce aux ENR, via des aides à l'investissement et aux études.

* Cette participation au capital a été transférée à la SPL Orléans Énergies

5
SOURCES
D'ÉNERGIES
À DÉPLOYER



LE PHOTOVOLTAÏQUE

permet de produire de l'électricité grâce au rayonnement solaire capté par des panneaux photovoltaïques



LA GÉOTHERMIE PROFONDE

Exploite les nappes souterraines d'eau chaude, à des profondeurs pouvant aller jusqu'à 2km

En décembre 2024, une première campagne d'inspection a été réalisée sur le réseau de chaleur en centre-ville. Mise en œuvre par le délégataire du réseau de chauffage urbain SODC, cette campagne inédite vise à détecter les fuites et fragilités de ce réseau ancien pour déterminer les points prioritaires à rénover afin d'améliorer les performances du réseau. Ainsi, plusieurs inspections ont été menées de nuit par un drone équipé d'une caméra infrarouge qui a pu repérer les points de déperdition de chaleur.

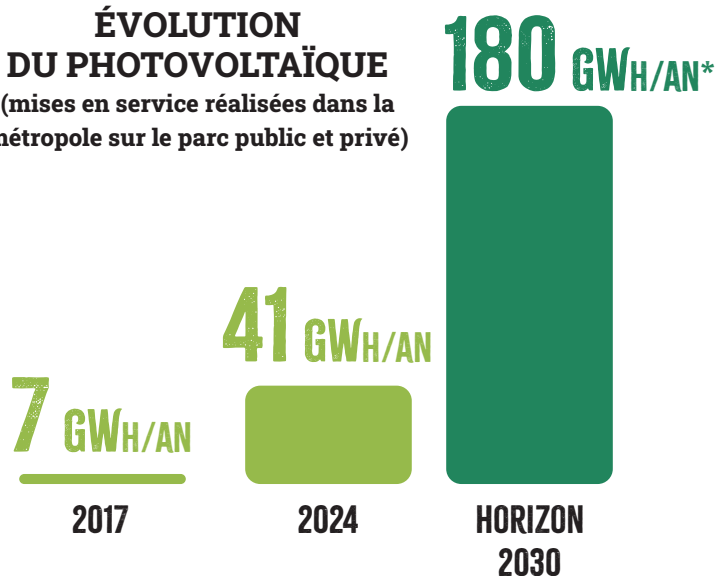


Chaufferie biomasse.

PRODUCTION DE LA BIOMASSE

(par les équipements de la Métropole: chaufferies des Groues et La Source)

**ÉVOLUTION
DU PHOTOVOLTAÏQUE**
(mises en service réalisées dans la métropole sur le parc public et privé)



180 GWh/AN



SOIT ÉQUIVALENT
31914 HABITANTS

+

**ÉLECTRICITÉ
DÉCARBONÉE**

100 GWh/AN



SOIT ÉQUIVALENT
21276 HABITANTS



LA GÉO-ÉNERGIE ou
GÉOTHERMIE DE SURFACE
provient de la terre, à moins
de 200 mètres de profondeur



LA BIOMASSE
utilise la matière issue d'organismes
vivants: bois, plantes, déjections
animales... Elle peut être utilisée
comme source d'énergie ou matière
première renouvelable



L'HYDROGÈNE
est un combustible gazeux.
C'est une énergie qui doit être produite
à partir d'autres sources d'énergie.
Elle est aujourd'hui utilisée pour
certains procédés industriels.

* Sur notre territoire, il faut savoir qu'une puissance photovoltaïque installée d'un 1 Méga Watt crête (MWc) équivaut approximativement à une consommation d'électricité décarbonnée de 1 000 MWh/an ou 1 GWh/an, soit la consommation de 180 habitants.

Les premières réalisations se précisent



130 ^{GW_H/AN}

D'ÉNERGIE
PHOTOVOLTAÏQUE
PRODUITE À L'ÉCOLE
ROMAIN-ROLLAND



Priorité au photovoltaïque

Pour assurer l'installation puis l'exploitation des panneaux photovoltaïques sur les bâtiments publics, la Ville d'Orléans et Orléans Métropole ont lancé un appel à manifestation d'intérêt et participent, via la SPL Orléans Énergies, au capital des entreprises qui ont été retenues. 10 premiers sites, propriété de la ville d'Orléans, ont été étudiés sur le territoire d'Orléans et les premières réalisations concernent l'école Romain-Rolland, l'usine d'eau potable du Val et la pose d'ombrières sur le parking du marché de La Source (place Albert-Camus). Leur mise en service s'échelonne sur l'année 2025.

Suivra le réservoir d'eau de la rue de la Chaude-Tuile, pour lequel des études de préfiguration ont été faites. L'installation des panneaux est prévue dès la fin des travaux de rénovation des cuves de stockage.



Développement des réseaux de chaleur

La collectivité innove avec la création d'une unité de récupération d'énergie dans les eaux usées de la station d'épuration d'Orléans-La Source. La chaleur produite alimente un quartier de logements et plusieurs bâtiments de l'université, en substitution d'énergie fossile (4,1 GWh/an en moins).

Par ailleurs, un nouveau contrat de délégation de service public a été signé en octobre pour le réseau ECOMÉ (Eco Chaleur Orléans Métropole, ex-SOCOS). Il prévoit notamment des travaux de modernisation des installations de production et de distribution, débutés fin 2024, qui permettront d'améliorer leur performance pour aboutir à une chaleur plus verte composée à 80 % d'ENR. Pour cela, le réseau accueillera des équipements technologiques de pointe permettant de valoriser l'énergie contenue dans les fumées de l'unité biomasse. Une première nationale au service des usagers du réseau ECOMÉ.

Enfin, les réseaux de chaleur de la Métropole ont, à nouveau, été lauréats du label Ecoréseau de chaleur pour leurs qualités environnementales et leur tarif attractif.

3 km de réseaux ont été réalisés en 2024 pour distribuer l'énergie produite par la station d'épuration d'Orléans La Source à 400 foyers et à des bâtiments de l'Université.



Les panneaux installés sur le toit du relais Orléanais.

EN BREF

En partenariat avec Énergie Partagée CVL, Orléans Énergie accompagne la réalisation de projets portés par des collectifs citoyens. Ainsi, une centrale solaire a été installée sur le Relais orléanais: un projet porté par l'association « Les Survoltés du Canal ».



UNE BORNE POUR LES ÉVÉNEMENTS

Installée place Sainte-Croix, la nouvelle borne électrique escamotable a été inaugurée en novembre 2024. Destinée à fournir de l'électricité lors des événements, elle permet d'éviter le recours à des groupes électrogènes et réduit les obstacles pour les personnes à mobilité réduite.

Mieux habiter son logement

Aménagement de l'îlot César-Franck.

Mieux habiter à Orléans, c'est construire des logements plus économes en énergie et plus adaptés au changement climatique. C'est aussi concevoir et réaménager les quartiers pour favoriser la mixité sociale, les économies d'énergie et le mieux vivre ensemble.

Jardin de l'église Dom Bosco.

L'Argonne poursuit sa mue

Le nouveau programme de renouvellement urbain (NPRU) porté par l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) doit permettre de poursuivre la requalification des quartiers prioritaires d'Orléans (l'Argonne et La Source) avec l'ambition de renforcer leur attractivité et d'améliorer durablement les conditions de vie des habitants. En 2024, le quartier de l'Argonne a connu des avancées notables : démarrage du chantier « César Franck » qui concerne la construction

d'un bâtiment à vocation économique (commerces, bureaux et tiers-lieu), la résidentialisation de la Tour Marie-Stuart, la destruction de l'aile sud-ouest du centre commercial ; la finalisation de l'opération « naO » avec la livraison, rue François Couperin, de 60 logements, dont 44 en accession à la propriété ; la requalification de voiries et le lancement d'opérations dans le secteur Pot-d'Argent.

Au-delà des nouveaux équipements tels que de nouveaux jardins et parc de proximité, ce programme de renouvellement urbain se concentre principalement sur l'habitat et le logement avec pour ambition de favoriser le parcours résidentiel et la qualité d'habiter.

Au sud d'Orléans, celui de La Source a pour objectif premier de décroisser le quartier et de réinvestir les grandes avenues, avec une exigence portée sur le paysage : poursuite de la végétalisation des rues et des espaces publics, maillage de liaisons vertes piétonnes et cyclables.

Nouveaux logements, rue François-Couperin.





Travaux des îlots rue des Carmes.



Carmes-Madeleine

Le programme de rénovation du secteur Carmes-Madeleine a pour objectif d'améliorer la qualité de vie des habitants, de restaurer l'attractivité du quartier et de ses commerces, et de convertir le site Porte Madeleine. Le projet comprend notamment l'amélioration de l'habitat sur le plan des performances énergétiques et la lutte contre l'habitat indigne en mettant à disposition des propriétaires des dispositifs d'accompagnement.

1387
FOYERS
CONSEILLÉES

278
LOGEMENTS
RÉNOVÉS
ÉNERGÉTIQUEMENT
dont 236
en copropriétés

Coordination
des acteurs et
projets

Animation
d'un réseau de
professionnels



Guichet
unique
ADIL

POUR
LES PROPRIÉTAIRES PRIVÉS,
LES BAILLEURS SOCIAUX
ET LES COPROPRIÉTÉS

Des aides
financières

Sensibilisation
et
communication
au grand public

EN BREF

1387 foyers d'Orléans ont fait appel à Ma Métro Renov en 2024 (1230 en 2023). Ce guichet unique, mis en place par Orléans Métropole en lien avec l'Adil, permet d'accompagner les habitants dans le projet de rénovation thermique de leur logement. Ils y trouvent une information complète, gratuite, des conseils et un accompagnement personnalisé (questions techniques, financières, juridiques...).

Pour se faire connaître, Ma Métro Renov a, par exemple, participé aux six forums de quartiers organisés en 2024, ainsi qu'au Salon de l'habitat.



Mieux se déplacer

Privilégier les transports en commun et les déplacements à pied ou à vélo concourt à l'amélioration de la qualité de l'air et à la décarbonation des déplacements, responsables, en France, de 25% des émissions de GES (gaz à effet de serre). C'est aussi très bon pour la santé !

Dans cet objectif, la Ville soutient la politique métropolitaine visant à encourager l'usage des transports en commun et à mieux répondre aux besoins des usagers actuels et futurs.

Un réseau TAO toujours plus performant

2024 a vu la clôture du contrat de délégation de service public démarré en 2009 et la préparation d'un nouveau pour la période 2025-2030.

Parmi les évolutions notables du réseau TAO depuis 2019 :

- L'introduction d'un mix énergétique de la flotte de bus qui a contribué à la baisse importante des émissions de CO₂ : -80% sur les quatre dernières années,
- Le développement du transport à la demande « Résa TAO » sur quatre zones peu denses,
- Le retour en 2024 de la fréquentation à un niveau comparable à celle d'avant COVID.

Pour renforcer la sécurité et la sûreté dans les transports, le Programme « impact sécurité » vise à réduire l'accidentologie au travail, avec des actions concrètes comme le suivi renforcé des jeunes conducteurs. Par ailleurs, pour assurer le confort des voyageurs, cinq ambassadrices ont été formées pour lutter contre le harcèlement et les atteintes sexuelles et sexistes ; elles effectuent des marches exploratoires sur le réseau.



Pour la période **2025-2030**, des ajustements ont été prévus, dans le cadre de la prochaine délégation de service public (validée le 17 octobre 2024), avec, en ligne de mire, une augmentation de la fréquentation de 20% d'ici 2030 : création et prolongement de lignes, renforcement des fréquences, améliorations des lignes scolaires et de la desserte des zones d'activités... Par ailleurs, le transport à la demande Résa Tao sera développé et fonctionnera 7 jours sur 7 et 24h sur 24, grâce à la création de RésaNuit.

Pour mieux promouvoir les services de mobilité, une « Maison des mobilités » sera proposée prochainement et une application mobile unique sera créée pour faciliter le parcours usager. Enfin la tarification sera simplifiée et une tarification solidaire, basée sur le quotient familial, sera mise en place. Pour ce qui concerne les mobilités douces, un nouveau service proposera une flotte de 650 vélos à assistance électrique en libre-service, en remplacement du service Vélo+.

Des rames décorées

En lien avec l'actualité sportive et culturelle, des rames du tram ont été pelliculées et décorées aux couleurs des clubs sportifs locaux et des événements comme le Tour de France et les marchés de Noël. Une initiative qui dynamise le réseau et renforce l'attachement des Orléanais à leur ville. Elle est réalisée avec du polypropylène recyclable (et non du PVC), et de l'encre biodégradable et biosourcée.



Le tram aux couleurs du Tour de France.

34 ÉVÉNEMENTS EN 2024 ont nécessité de renforcer et d'ajuster le réseau de transport en commun (contre 27 en 2023) et notamment le tram pour permettre à un nombre important de personnes de se déplacer : Tour de France (les 8 et 9 juillet) ; passage de la flamme olympique (10 juillet) ; Fêtes de Jeanne d'Arc et Set Electro (7-8 mai) ; Fête de la musique (21 juin) ; festival Hop Pop Hop, Grand Piano Festival... Pour certains d'entre eux, des artistes ont accompagné les usagers pour un voyage musical (Fête de la musique, Grand Piano Festival, *Carmen* de la Fabrique Opéra).

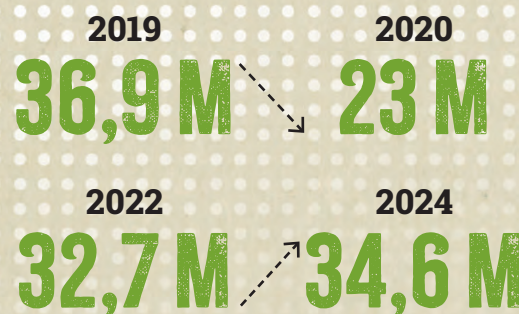


OPEN PAIEMENT

Afin de faciliter et de simplifier l'achat des titres de transport, TAO a déployé, en 2024, l'open paiement (paiement par carte bancaire) avec la mise en service des nouveaux valideurs KUBA dans ses bus et trams. En outre, la mise en service d'un nouveau support destiné à remplacer l'ensemble des différents tickets magnétiques jetables, le ticket sans contact rechargeable, vise à réduire considérablement la production de déchets et offre la possibilité de recharger tout titre de transport.



ÉVOLUTION DE LA FRÉQUENTATION DES TRANSPORTS TAO (nombre de voyages y compris vélo en libre service)



Le retour à la fréquentation de 2019 est très long. Il est à mettre en parallèle du développement du télétravail et vélo.

LE VÉLO A LE VENT EN POUPE

En 2024, l'utilisation des services vélos TAO a été croissante.

VÉLOPARK

Les entrées dans les VéloPark ont progressé par rapport à 2023

+ 19,3 %

VÉLOLOC

Le service de location longue durée VéloLoc reste plébiscité par les usagers

+ 4,4 %

VÉLO+

a connu un recul significatif, une tendance qui se poursuit, en partie en raison d'un manque de développement.

-17,5 %



Prévenir les déchets : une politique sur tous les fronts

Réduire de 100 kg le volume de déchets produits d'ici 2027, tel est l'objectif qu'Orléans Métropole s'est fixé et que la ville d'Orléans soutient. Un cible ambitieuse, mais largement accessible, si chacun modifie ses comportements et s'attache à composter, recycler ou réutiliser davantage.

L'expérimentation de tri des biodéchets se généralise

Depuis le 1^{er} janvier 2024, le tri des déchets verts et alimentaires est obligatoire pour les particuliers et les professionnels, conformément au droit européen et à la loi antigaspillage de 2020. Aussi, les collectivités sont tenues de proposer aux habitants de leur territoire une solution de tri des biodéchets. Dans cette démarche, Orléans Métropole et la Ville d'Orléans incitent depuis de nombreuses années les habitants à composter leurs biodéchets avec des solutions adaptées aux différentes typologies d'habitat. Mise à disposition gratuite de composteurs individuels, installation de sites de compostage partagé en pied d'immeuble ou compostage de quartier sont autant d'actions mises en œuvre par la collectivité pour réduire les biodéchets. Elle s'attache aussi, en complément, à sensibiliser les habitants à la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Forte du succès de l'expérimentation lancée en 2023 dans les quartiers Saint-Aignan et Saint-Euverte, la Métropole a décidé de généraliser, à l'ensemble de l'intramail, l'installation de bornes d'apport volontaire destinée aux déchets alimentaires. Ces derniers sont collectés deux à trois fois par semaine par les cycloposteurs. Avec l'implantation de nouvelles bornes en octobre 2024, 44 abribacs pour biodéchets en apport volontaire étaient installés fin 2024, dans l'hypercentre d'Orléans.

Les nouveaux bacs de déchets alimentaires.



Les cycloposteurs.





Visite de Tremplin par une classe du dispositif Generation Zero Gaspi. © Germain Fournier

Distribution de bioseaux, aux forums de quartier.



Lors des Forums de quartier, des bioseaux ont été remis aux personnes qui apportent leurs biodéchets dans les points d'apport volontaire installés en centre-ville.

┌ Génération zéro gaspi ┐

La 3^e édition de l'opération « Génération zéro gaspi » (2024-2025) a permis de sensibiliser 199 élèves orléanais au tri et à la valorisation des déchets, au réemploi, au compostage et à la lutte contre le gaspillage alimentaire. Cinq établissements de primaire ont participé au programme, par classes entières pour les écoles élémentaires, ou via des éco-délégués dans les collèges et lycées.

Ils ont ainsi pu visiter l'usine de traitement des ordures ménagères de Saran ou découvrir le Comptoir du réemploi et du recyclage, à Saint-Pryvé-Saint-Mesmin. Chaque établissement a également organisé son propre défi, imaginé par les élèves, afin de transmettre le message à leurs camarades et ainsi toucher le plus grand nombre.



AU TOTAL, 255 ÉLÈVES CONCERNÉS DE LA PRIMAIRE AU LYCÉE SUR L'ANNÉE 2024-2025, CONTRE 96 EN 2023-2024.

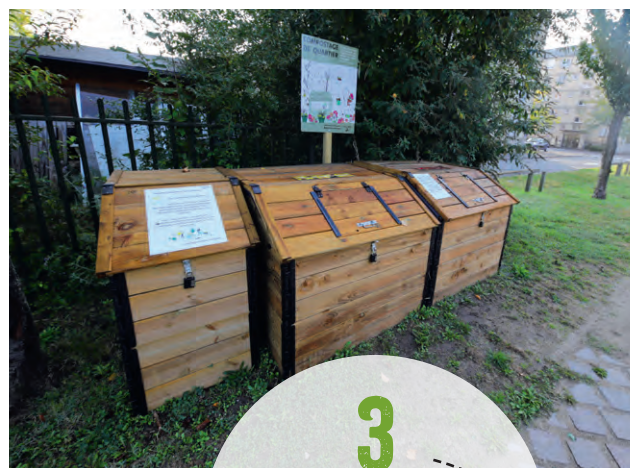
Composteur Place d'Armes.



15

NOUVEAUX SITES DE COMPOSTAGE PARTAGÉ EN PIED D'IMMEUBLE

Composteur square Pourcine.



3

NOUVEAUX SITES DE COMPOSTAGE PARTAGÉ DE QUARTIER

EN BREF

En partenariat avec le bailleur Les Résidences de l'Orléanais, une nouvelle expérimentation de tri des biodéchets a démarré fin 2024 pour un an, avec la mise en place de 5 sites de compostage en pied d'immeuble, dans le quartier de l'Argonne.

51,16
TONNES DE DÉCHETS ALIMENTAIRES COLLECTÉES À VÉLO

par les Cycloposteurs dans l'hypercentre d'Orléans, les déchets alimentaires sont valorisés en compost.

620
COMPOSTEURS INDIVIDUELS

mis à disposition des Orléanais résidant en pavillon avec jardin en 2024



44%
DES FOYERS ÉQUIPÉS, EN COMPOSTEURS

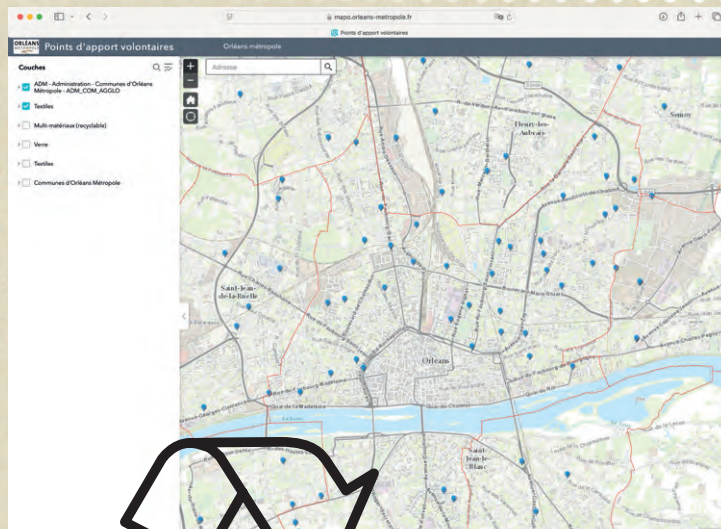
24

SITES DÉSORMAIS INSTALLÉS SUR ORLÉANS

Réduire la production de déchets passe par le déploiement sur le territoire de points d'apport volontaire, en complément des déchetteries, pour faciliter le recyclage, le réemploi et le compostage, ainsi qu'un accompagnement des habitants à adopter les bons gestes.

LES POINTS D'APPORT VOLONTAIRE PAR QUARTIER

Mis en ligne par Orléans Métropole, triermondechets.orleans-metropole.fr permet de visualiser en 1 clic les points d'apport volontaire et composteurs situés à proximité de chez soi. L'information est proposée sous forme de carte ou avec les adresses. Le visiteur peut également y retrouver les jours de collecte des déchets ménagers ou recyclables.



Les nouveaux points d'apport volontaire.



Pour encourager les utilisateurs à bien trier leurs déchets et à ne pas les abandonner sur la chaussée, trois points d'apport volontaire de l'Argonne ont été habillés sur un thème – le sport – choisi par les habitants du quartier. Une démarche incitative et ludique pour rendre le tri plus efficace, notamment pour les plus jeunes.



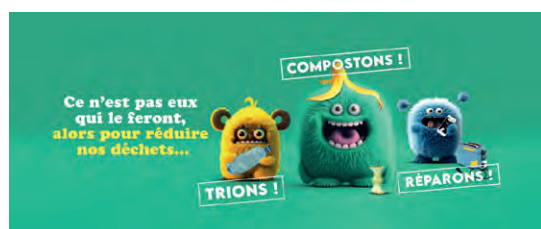
2934

SAPINS COLLECTÉS DE
DÉCEMBRE 2024 À JANVIER
2025 DANS UN DES QUATRE
ENCLOS DÉDIÉS, PUIS BROYÉS
ET UTILISÉS EN COPEAUX
DANS LES MASSIFS



Une campagne d'information « monstrueuse »

Composter, bien trier et mieux consommer, telles sont les trois priorités déclinées dans la nouvelle campagne d'information diffusée au printemps 2024 pour sensibiliser et inciter les habitants de la métropole à adopter les bons gestes et réduire leur production de déchets grâce à des monstres très attirants : boîtes à lettres, murs, panneaux d'affichage, transports en commun et même cinéma Pathé, place de Loire...



Nouveau rythme de collecte à St-Marceau

En octobre 2024, une partie du quartier Saint-Marceau a été intégrée dans l'expérimentation d'un nouveau rythme de collecte des déchets ménagers, jusqu'à présent hebdomadaire. En effet, la généralisation du tri à la source des biodéchets liée à l'extension des consignes de tri a permis de réduire considérablement le volume des déchets ménagers, permettant de passer à une collecte toutes les deux semaines.



À CHEVAL

À l'occasion du marché de Noël 2024, la Ville a renouvelé l'expérimentation menée en 2023 de collecte hippomobile des déchets. Une calèche électrique tirée par un cheval a assuré la collecte de quelques rues et a permis de communiquer avec les habitants, notamment sur le geste de tri.

La propreté, c'est l'affaire de tous

Vigilante en matière de propreté de l'espace public, Orléans a engagé, début 2024, un plan de lutte contre les dépôts sauvages à proximité des points d'apport volontaires. Sur certains sites identifiés comme critiques, plusieurs expérimentations ont été mises en œuvre : ajout de capacité de stockage, aménagement de pédales d'ouverture et de trappe de plus grande taille, incitations visuelles ou encore grande fréquence de lavage des bornes et des cuves. En parallèle, le passage en gratuité du service de collecte à la demande des objets volumineux vise aussi à limiter la présence de ces encombrants dans l'espace public. Enfin, une nouvelle campagne de sensibilisation aux déjections canines dans l'espace public a été réalisée et installée en ville, invitant les propriétaires de chien à utiliser les distributeurs de sacs et canisites.



Des commerçants et artisans engagés

Sur les 26 artisans et commerçants labellisés dans le cadre des 3^e « éco-défis », 13 étaient orléanais. L'objectif de cette opération, inciter les commerces indépendants et artisans à réduire leurs déchets, grâce à des actions concrètes comme se faire livrer en vrac ou en grands contenants, entretenir leurs locaux avec les produits écolabellisés, réutiliser les cartons des fournisseurs pour la livraison des clients, proposer à ces mêmes clients des emballages lavables ou consignés, trier leurs biodéchets pour les composter sur site... Une démarche pour laquelle ils ont bénéficié d'un accompagnement des services de la Métropole, et de la Chambre des métiers et de l'artisanat Centre-Val de Loire.







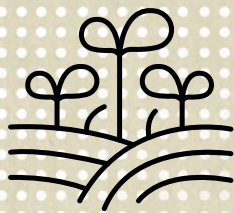
2 Une ville jardin

OBJECTIF

Faire d'Orléans une ville jardin hautement végétalisée, favorable à la biodiversité et permettant aux habitants de mieux vivre notamment les chaleurs estivales.

INTENTION

Développer la place de la nature en ville, c'est à la fois accroître les surfaces végétalisées en tenant compte de la transition climatique, tant dans la gestion de la ressource en eau que de la résistance à l'évolution du climat. C'est aussi veiller à leur entretien dans une démarche qui préserve et favorise la biodiversité. Autant de points d'attention qui contribuent grandement à une meilleure qualité de vie en ville.

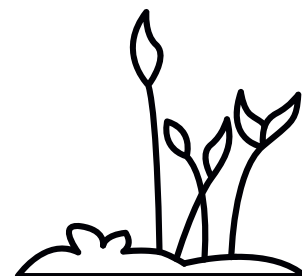


PRÈS DE
25 HA VÉGÉTALISÉS

Jardin de la Renaissance,
à La Source.

Renaturer la ville

Renforcer la place de la nature en ville passe à la fois par l'aménagement de parcs urbains, la prise en compte d'espaces végétalisés dans chaque projet d'urbanisme mais aussi l'implantation de végétaux, par touche et en pleine terre, dès que le lieu le permet.



Cap sur la microvégétalisation

Lancé en 2023, le programme de microvégétalisation de la ville prévoit d'implanter, d'ici 2026, une centaine de points végétalisés dans tous les quartiers. Cent espaces où les sols seront désimperméabilisés et replantés, en pleine terre, avec au moins deux strates de végétaux, par exemple des plantes couvre-sol associées à des arbres ou arbustes économes en eau. Un programme qui contribue à la fois à rafraîchir les rues et au développement de la biodiversité. Parmi les réalisations en 2024 figurent les travaux place du 6-juin-1944, avec la désimperméabilisation totale de la place et la plantation de 8 arbres, ainsi que des plantes vivaces, ligneuses, des graminées et des bulbes. Au guichet Eugène-Delaire, l'ensemble du trottoir a été neutralisé et les pieds d'arbres végétalisés. Il en est de même pour le mur est du grand cimetière, où des essences grimpantes ont été plantées le long de la façade extérieure, ainsi que dans l'enceinte du cimetière, avec 20 arbres accompagnés de couvre sol. Ou encore dans la rue Étienne-Dolet, qui a été agrémentée d'un massif en trois strates, avec 2 arbres plantés ; un exercice contraint dans le centre ancien, classé.



Micro-végétalisation devant le centre de conférence.

23

**MICRO-VÉGÉTALISATIONS
RÉALISÉES
POUR 342 585 €**



**34 ARBRES
PLANTÉS**



**2447,5 M² VÉGÉTALISÉS
ET PRÈS DE 800 M²
DÉSIMPERMÉABILISÉS**

Une signalétique dédiée, sur les sites « reverdis », informe le public de la démarche environnementale de la ville d'Orléans.



Espace "Verdissons nos rues", rue Étienne-Dolet.

Avec les habitants

«Verdissons nos rues», tel est le nouveau nom du dispositif d'incitation des Orléanais au déploiement du végétal en ville. Une réflexion globale menée fin 2024 qui vise à déployer la démarche de microvégétalisation, notamment en pied des façades, et à contribuer au rafraîchissement et à la biodiversité en ville.



22
VÉGÉTALISATIONS
EN PIED DE FAÇADES
PAR LES PARTICULIERS
VIA « EMBELLISSONS
NOS RUES »



Rue des Ormes-Saint-Victor.

Distinction



La Mairie d'Orléans a été lauréate du prix mis en place par SMACL Solidarité, fonds de solidarité de SMACL Assurances, pour mettre en valeur des actions de prévention remarquables mises en œuvre par les collectivités face à leurs risques climatiques». La récompense, de 10 000 €, concerne l'action «Orléans Ville Jardin» dont l'objectif est de réduire les îlots de chaleur urbains et permettre de s'adapter aux changements climatiques.



Rue de Vaucouleurs.



Rue des Anguignis.

Les quartiers se mettent au vert

Nombreux sont les projets qui, chaque année, renforcent la place de la nature en ville. Par exemple, en 2024 : la requalification de la rue des Beaumonts, de la rue de Vaucouleurs, l'aménagement de la liaison douce, avenue Gaston-Galloux, avec la plantation d'une cinquantaine d'arbres, l'aménagement de ronds-points à La Source et la création de jardins familiaux au Parc floral. Sans oublier les travaux préparatoires au renouvellement des rosiers de la roseraie Jean-Dupont.



Rue et place Charles-le-Chauve.

43 ARBRES
ont été plantés rue
et place Charles-le-Chauve.

En complément des arbres existants,
l'aménagement représente

1900 M² D'ESPACES VERTS
dont 7500 m² désimperméabilisés

Préserver le patrimoine végétal

Rue Henri-Lavedan.



Les arbres en priorité

Les vertus de l'arbre en ville ne sont plus à démontrer : rafraîchissement, filtration de l'air, réduction du bruit..., mais aussi cadre de vie et biodiversité. Aussi la Ville s'attache à préserver, entretenir et déployer son patrimoine arboré. Elle dispose d'une « Charte de l'arbre urbain » et a élaboré un barème de l'arbre permettant de chiffrer sa valeur, selon son âge, son essence et son emplacement pour évaluer les dommages causés par des opérateurs intervenant à proximité ; une démarche de responsabilisation et de sensibilisation.

Les agents de la ville assurent un suivi régulier des arbres et ajustent notamment les périodes d'élagage pour protéger la microfaune et la nidification. Chaque arbre mort, dépérissant ou endommagé accidentellement, est remplacé par deux arbres dont les essences sont choisies de manière à « planter le bon arbre au bon endroit », c'est-à-dire en prenant en compte le climat et son évolution, les dimensions souterraine et aérienne disponibles pour l'arbre, sans oublier l'importance de diversifier les essences et de limiter les interventions telles que les tailles qui traumatisent l'arbre et ont un coût pour la collectivité.

Ce renouvellement s'inscrit dans une démarche globale de diversification végétale (prairies, massifs, arbustes, bulbes...), favorisant ainsi le développement de la biodiversité.

Enfin, l'arrosage du Parc floral par les eaux usées de la station d'épuration de La Source, permet d'assurer une continuité, même en cas de canicule, et limite le stress hydrique pour les végétaux.

DES INTERVENTIONS
(ÉLAGAGE ET ABATTAGE) SUR PRÈS DE

5 500

ARBRES SUR LES

22 000

QUE COMPTE ORLÉANS

REPLANTATION DE

240

ARBRES



21



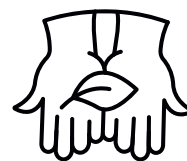
ARBRES CONCERNÉS PAR
LE BARÈME DE L'ARBRE,
DONT 11 SPÉCIMENS ACCIDENTÉS
PAR UN TIERS IDENTIFIÉ,
POUR ENVIRON 50 000 €
DE DOMMAGES



Le jardin de l'Évêché

] Du nouveau au Jardin de l'Évêché]

Dans le cadre du réaménagement des abords de la Cathédrale, le jardin de l'Évêché, classé au titre des Monuments historiques, a connu lui aussi une cure de jouvence. À la suite d'un diagnostic phytosanitaire, 17 tilleuls ont été abattus car leur état était dégradé. Ils ont été remplacés par 19 prunus et un micocoulier, à l'entrée du jardin. L'état des autres arbres peut attendre que les prunus soient suffisamment développés pour assurer une ombre suffisante. En complément, le pourtour du jardin a été habillé d'une haie de charmille et les pieds d'arbres agrémentés de plantes vivaces.



Le parc Berthe-Morisot.



Le parc de l'Étuvée.

] Des efforts salués]

Signe de la qualité du travail accompli pour renaturer la ville, Orléans s'appuie sur plusieurs labels qui reconnaissent à la fois la démarche et le travail des équipes.

Ainsi, après son passage en juin, le jury du Conseil national des villes et villages fleuris a reconduit pour trois ans sa 4^e fleur à Orléans, saluant l'emploi de plantes « sobres », la recherche des associations de végétaux, l'excellence de la gestion du patrimoine végétal (strates diversifiées et qualitatives), avec une mention spéciale concernant les arbres et les arbustes, gérés de manière globale, cohérente et pertinente.

Parmi les autres distinctions obtenues par Orléans figure le renouvellement du label ÉcoJardin au parc de la Fontaine de l'Étuvée et au Jardin des plantes : un label qui garantit une gestion écologique globale des espaces selon des critères précis (pratique zéro pesticides, préservation et développement de la biodiversité, végétaux économes en eau...). De plus, quatre nouveaux sites ont rejoint le cercle des ÉcoJardins : le cimetière de Saint-Marceau, le cimetière végétalisé de La Source, le parc Berthe-Morisot et le Parc floral de La Source.



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE



SENSIBILISATION

C'est au parc de la Fontaine de l'Étuvée qu'une aire terrestre éducative a été mise en place à l'automne 2024 par le collège Jean-Rostand, en partenariat avec la Ville, l'Office français de la biodiversité et Loiret nature environnement. L'objectif du projet : s'appuyer sur cet ÉcoJardin pour sensibiliser les collégiens à la biodiversité et les inviter à la préserver. Un projet appelé à se développer...



Un jardin renouvelé



Dans le cadre de la restructuration du site Bel Air, la mairie d'Orléans a engagé une réflexion sur le réaménagement du jardin avec deux objectifs : améliorer sa visibilité et son accessibilité. Sur un espace de près de 4 600 m², il s'agit de valoriser l'îlot de fraîcheur existant et la biodiversité présente, mais aussi de rechercher, dès la conception, une gestion écologique, et de créer et valoriser des ambiances apaisées dans un écrin de verdure.



L'aménagement du jardin a été pensé pour proposer :

- un espace de détente et de loisirs, avec trois aires de jeux adaptés aux différents âges,
- un jardin naturel favorisant la diversité végétale,
- une promenade sous les arbres, intégrant une passerelle suspendue accessible aux personnes à mobilité réduite.

Le projet comprend également un plan de gestion et de renouvellement des arbres présents sur le site. Seize arbres, fragilisés par le temps et un développement contraint, seront remplacés par de nouvelles essences mieux adaptées aux conditions climatiques et à la nature des sols.

PARC FLORAL

fréquentation record pour le site le plus visité du Loiret

132 000 VISITEURS

DONT 8 000 ENFANTS EN 2024



GESTION DES EAUX

Dans le cadre du programme de la Ville « gestion durable et intégrée des eaux pluviales », un nouveau revêtement perméable a été posé au grand cimetière. Ce nouvel enrobé poreux a permis à la fois de déconnecter la voirie du réseau d'assainissement existant tout en facilitant les déplacements des usagers.

2 400 mètres linéaires de voirie ont été repris et désimperméabilisés, pour une surface de 11 800 m².

Potager au Parc Pasteur.



+ DE 3 TONNES

de légumes produits, dont 180kg remis à l'épicerie étudiante de La Source, dans les 6 potagers aménagés dans les parcs d'Orléans (Parc floral, parc Pasteur, Romain-Rolland, la Charpenterie, Dom-Bosco, Jardin des Plantes) soit une surface totale de 1145 m²





Les serres municipales

Pour la troisième année consécutive, les serres municipales ont ouvert leurs portes aux Orléanais les 13 et 14 avril 2024, leur permettant de découvrir les coulisses de la culture des plantes de la Ville.



LE CENTRE DE PRODUCTION HORTICOLE, C'EST :



3,58 HA
DE SURFACE
TOTALE

890
VARIÉTÉS
DE PLANTES

1 334
BACS ET POTS
RÉPARTIS DANS
LA VILLE

14
AGENTS
MUNICIPAUX
TRAVAILLANT
SUR LE SITE

182 000
PLANTES
CULTIVÉES

DONT
404
DE MANIÈRE
PERMANENTE
ET

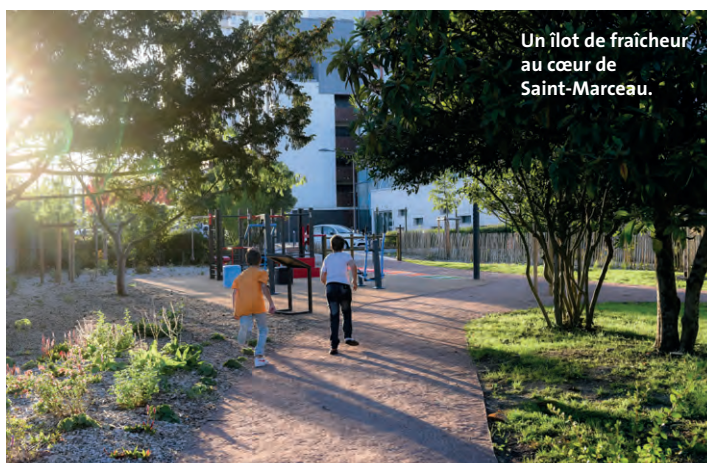
6 600 M²
DE SERRES



930
EN ROTATION
SELON LES TEMPS
FORTS DE L'ANNÉE

Securiser les déplacements actifs

En 2024 ont débuté les travaux de création d'une liaison douce entre la rue des Anguignis et la place Georges-Chardon. Un aménagement paysager destiné à apporter un îlot de fraîcheur et un espace de vie sécurisé, au cœur du quartier. D'une superficie de 1 265 m² et aménagé en jardin, cet espace accueille 13 nouveaux arbres en complément des arbres existants en bon état. Il permet d'assurer en toute sécurité la desserte piétonne de l'école Bénédicte Maréchal et du gymnase Georges-Chardon. Il intègre également une aire d'agrès sportifs, financée dans le cadre du budget participatif de la Ville.



Un îlot de fraîcheur
au cœur de
Saint-Marceau.

Mieux connaître et faire connaître

Animations lors des forums de quartiers, ateliers avec les publics scolaires ou périscolaires, expositions, événements dédiés sont autant de rendez-vous proposés par la Ville d'Orléans et ses partenaires pour apprendre au public à mieux connaître pour mieux préserver l'environnement et la biodiversité.

13
ANIMATIONS
SUR
3 JOURS

24h pour s'informer

C'est sur le thème « Éveillons nos sens à la biodiversité » que se sont déroulées les « 24h de la biodiversité », du 31 mai au 2 juin 2024. Pour cette sixième édition, la Ville d'Orléans a proposé un large programme d'animations et d'expositions. Atelier : « 5 sens et botanique » au MOBE, sortie crépusculaire, conférence : « Même pas bêtes, les 5 sens, comparons la nature et l'humain », exposition sur les étonnantes capacités de communication des insectes, parcours botaniques proposés par la Société horticole orléanaise et du Loiret (SHOL), visite & dégustation de plantes du parc Berthe-Morisot, conte original & voyage sonore « Au voyage des 5 sens ! », animations sur les facultés des insectes, des chauves-souris et des rapaces nocturnes, organisées par les étudiants du Campus de la Mouillère... Plus de 13 animations ont été proposées tout au long du week-end autour d'un même objectif : inciter les visiteurs à se reconnecter à la nature en mobilisant leurs 5 sens, et en étudiant de quelle manière les animaux et végétaux les utilisent. Plus de 100 personnes sont venues au parc Berthe-Morisot malgré le temps maussade avec des partenaires engagés et passionnés, des visiteurs curieux et des échanges qualitatifs autour de la nature en ville.

Tous les ans, Orléans Métropole organise les « 24h de la biodiversité » sur l'ensemble du territoire métropolitain en permettant à chaque ville d'y inclure sa programmation.



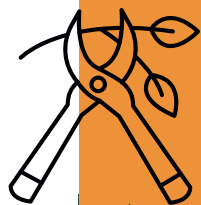
Les « 24h de la biodiversité ».



Ferme pédagogique au Parc Pasteur

FERMES PÉDAGOGIQUES

Orléans a renouvelé l'opération lancée en 2023 d'une ferme pédagogique installée tout l'été dans les parcs et jardins de la ville. L'occasion d'observer près de 40 animaux : vache, bœuf, âne, cheval de trait, chèvres, moutons, poules, dinde, dindon, cailles, canards, oies, lapins, cochons d'inde, colombes...



«VIS MA VIE DE JARDINIER»,

Cette initiative a permis à un groupe d'Orléanais de rencontrer, au parc Pasteur, des agents qui entretiennent les espaces verts de la Ville et de mieux appréhender leur métier, leurs contraintes et leurs missions : prendre soin des parcs, jardins, pelouses et massifs qui égaient l'espace public.



Un engagement collectif

Orléans travaille avec les acteurs associatifs locaux qui participent à la connaissance, au soin et à la sensibilisation du public aux enjeux de la biodiversité et du changement climatique. Avec la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) le partenariat couvre la préservation des espèces et des milieux naturels avec le projet «Agir Sénégal», pour la gestion de trois réserves communautaires et d'une forêt classée, Kousmar, principal site du faucon crécerelle. Plus localement, il prévoit le recensement des oiseaux dans les parcs Pasteur et Morisot, en vue de leur classement en refuge LPO.

L'association participe aussi aux animations des 24h de la biodiversité, ainsi qu'à la formation du MOBE sur les sciences participatives, ou encore aux animations dans les écoles.

Par ailleurs, un partenariat a été engagé avec Apus Apuces, centre de soins basé à Combroux, qui recueille de la faune sauvage du Loiret, trouvée blessée. Le partenariat prévoit la mise à disposition, au Parc floral, d'une volière de relâché et le support des soigneurs animaliers pour la surveillance et le nourrissage des oiseaux, avant leur retour à la vie sauvage.

Une mobilisation collective qui a abouti, début 2025, au lancement d'Urgence Biodiv, rassemblant autour des élus, des associations et partenaires publics et privés.

Transmettre

Mettre des connaissances à la portée de chacun et changer le regard du public sur le vivant et son évolution fait partie des missions premières du Muséum d'Orléans pour la biodiversité et l'environnement (MOBE). Dans cet objectif, le Muséum déploie différentes actions.

Le bâtiment comprend 3 000 m² ouverts au public sur 4 étages, lui permettant de mieux comprendre le fonctionnement du vivant et de réfléchir au lien entre l'homme et l'environnement. Le MOBE propose également des conférences scienti-

fiques tout au long de l'année, ainsi que des activités pédagogiques. Il participe aussi à la Fête de la science, événement national de culture scientifique.

Enfin, il accueille des ateliers de sensibilisation proposés par des acteurs du territoire, comme les fresques du climat, de la biodiversité, du plastique, du numérique...

Hors les murs, le MOBE dispose d'un vélo triporteur pour aller à la rencontre du public, avec des ateliers nomades autour de la biodiversité et de l'environnement, ou encore des expositions itinérantes.



12 367

PARTICIPANTS INDIVIDUELS
AUX ATELIERS
ET VISITES LOISIRS
ET 871 GROUPES
SOIT 17 000
VISITEURS EN GROUPE

FRÉQUENTATION
DU MOBE

59 477
PERSONNES



© Apus Apuces



Exercice de crue
majeure du
4 décembre 2024.



30
32
34

Se préparer à la crise
Réduire la vulnérabilité du territoire
Se prémunir du risque chaleur



3 Une ville organisée face aux risques

OBJECTIF

Connaître les risques pour mieux y faire face et limiter leurs effets

INTENTION

Rendre la ville résiliente implique à la fois de s'organiser face à la crise, mais aussi de mieux connaître les risques pour mieux les anticiper, à l'échelle de la collectivité, en lien avec les acteurs locaux et les citoyens.

Il s'agit enfin d'agir sur le bien-être et la qualité de vie des habitants en réduisant les nuisances auxquelles ils peuvent être exposés : bruit, qualité de l'air...



L'adaptation au Changement climatique a été aussi une préoccupation de la CRC CVL (chambre régionale des comptes Centre-Val de Loire), qui dans son rapport rendu en 2024, a salué la prise de conscience précoce et une bonne connaissance des effets du changement climatique par la Ville, sa gouvernance politique impliquée et sensibilisée aux enjeux du changement climatique et une organisation administrative tournée vers les enjeux de la transition écologique dont l'adaptation.

Se préparer à la crise

Pour être prêt en cas de crise, il faut disposer des équipements nécessaires à l'information et à la prise de décisions au bon moment. Il est aussi essentiel d'avoir éprouvé l'organisation et les procédures. Enfin, les équipes spécialisées peuvent être renforcées par des bénévoles pour prendre en charge au mieux les personnes victimes.

Un exercice grandeur nature

La Préfecture du Loiret a organisé, en décembre 2024, un exercice de grande ampleur qui a mobilisé les services d'Orléans et de la Métropole ainsi que d'autres collectivités : une soixantaine de communes et des EPCI du Loiret, ainsi que la gendarmerie et les pompiers. Cet exercice simulait une crue majeure de la Loire et visait notamment à travailler deux points stratégiques : la préparation d'une évacuation massive de population, et la gestion et la surveillance des digues en cas de crue. L'exercice a permis de tester toute la chaîne de commandement et la chaîne opérationnelle, ainsi que les outils à disposition, la capacité à organiser, évacuer, informer, réagir... La préparation de cet exercice a aussi été l'occasion de communiquer auprès du public sur le risque inondation.

Parmi les axes d'amélioration figurent en particulier, la nécessité d'anticiper davantage la prise en charge des personnes dans les EHPAD et les hôpitaux, le manque de communication avec certains concessionnaires de l'espace public, ainsi que l'insuffisance de lits de camp pliants en cas d'hébergement d'urgence, la nécessité de former les habitants en amont.

Parmi les personnes mobilisées, 30 réservistes ont activé un centre d'hébergement d'urgence et accueilli des personnes qui jouaient les rôles d'habitants évacués.

En début d'année, un premier exercice cadre, interne à la Ville, avait été organisé. Il a notamment permis de tester la disponibilité des réservistes pour une sollicitation inopinée.

COÛT DE LA NOUVELLE
SALLE DE CRISE :

250 000 €

POUR LA VILLE D'ORLÉANS
(AVEC UNE SUBVENTION DE L'ÉTAT
DE 65 700 € EN 2023)

Exercice de crue majeure,
avec mise en place
d'un centre d'accueil.



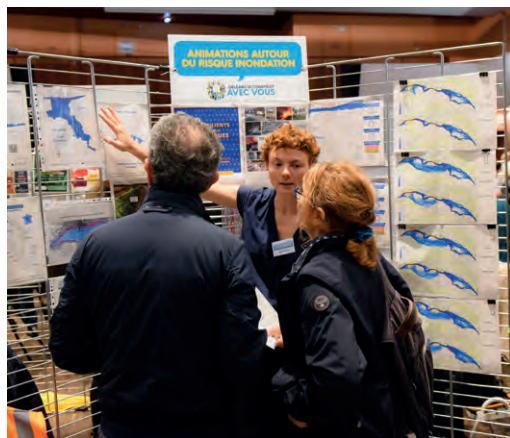


UNE NOUVELLE SALLE DE CRISE

La nouvelle salle de crise d'Orléans, située à l'hôtel de ville, a été testée lors des deux exercices organisés en 2024. Cette salle, moderne et opérationnelle en moins d'une heure, est l'envers d'une salle de réunion quotidiennement utilisée. Elle est équipée de 17 postes informatiques, d'un système de visio-conférence et d'un écran numérique pour interagir en direct, et offrant la possibilité d'accéder à la vidéosurveillance de la ville. Une centaine d'agents ont été formés à l'utilisation de cette nouvelle salle.

§ S'informer aux forums de quartiers §

À l'occasion des forums de quartiers Centre-Ville, Ouest et Saint-Marceau, la Ville d'Orléans a animé des stands d'information destinés à mieux anticiper le risque d'inondation avec un objectif : rappeler aux Orléanais les « bons réflexes » à adopter avant, pendant et après l'inondation. Des informations qui figurent dans le Dicrim, document d'information communal sur les risques majeurs, accessible sur le site internet de la Ville.



§ Première rencontre métropolitaine §

Organisée à l'échelle de la Métropole en septembre 2024, la rencontre des réserves communales de sécurité civile de la Métropole a permis à 120 réservistes de 11 communes de se rencontrer autour de 12 stands thématiques. L'occasion de mieux se connaître et d'échanger sur les pratiques et l'organisation des équipes. Ces ateliers ont été organisés par 6 communes, la Métropole et 4 partenaires : la Préfecture, le SDIS, la Protection civile et le CEPRI.

68
BÉNÉVOLES

**LA RÉSERVE
COMMUNALE
D'ORLÉANS**

15
RÉSERVISTES
FORMÉS
À L'UTILISATION
DE RADIOS

8
RÉSERVISTES
FORMÉS
PSC NIVEAU 1

Réduire la vulnérabilité du territoire



Si le risque d'inondation lié à une forte crue de la Loire est bien connu, le territoire d'Orléans est aussi vulnérable au risque d'effondrement dû aux nombreuses cavités recensées, notamment dans le centre-ville.

Mieux connaître les risques

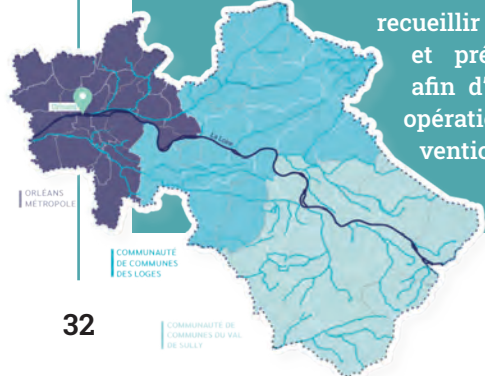
La Ville d'Orléans a participé, en 2024, à la création d'un observatoire des risques à l'échelle de la métropole, mis en ligne début 2025.

Cet observatoire a notamment pour mission de partager les connaissances dont dispose la collectivité sur les nombreux risques naturels, technologiques, climatiques, sanitaires, sociétaux qui concernent le territoire orléanais. Une application cartographique permet ainsi de renseigner l'adresse d'un lieu et de découvrir les risques rencontrés à cet endroit. Accessible sur Internet, l'observatoire capitalise et diffuse la connaissance vers le grand public, mais également les professionnels de la gestion du risque et les collectivités. Il constitue, à ce titre, un outil d'aide à la décision dans ce domaine.



EN BREF

À l'automne 2024, dans le cadre de l'élaboration du nouveau Programme d'action et de prévention des inondations pour la période 2025-2031, une enquête a été menée auprès de la population du territoire des Vals de l'Orléanais, pour recueillir ses attentes et préoccupations afin d'engager des opérations de prévention adaptées.



Soutien aux propriétaires

Orléans a mis en place, en 2024, une démarche de solidarité communale face aux sinistres dus aux cavités souterraines, en réponse aux travaux de comblement réalisés rue du faubourg Saint-Vincent suite à la (re)découverte d'une des plus grandes carrières de la ville (3 000 m²) impactant tout un quartier.

Cette subvention dite « Ville Cavités », d'une enveloppe budgétaire de 100 000 € par an, repose sur un double soutien :

- aux études menées par les particuliers sur leur parcelle avec restitution des livrables à la commune afin de compléter la connaissance du risque sur le territoire,
- aux travaux de comblement et sécurisation, en complément d'une subvention du Fonds de prévention des risques naturels majeurs (dit Fonds Barnier).



Cavités faubourg-Saint-Vincent

Vers la fin du sinistre rue de Bourgogne

C'est en décembre 2024 que la plupart des habitants de la rue de Bourgogne, évacués depuis la survenue du sinistre début 2022, ont pu enfin réintégrer leur logement, à la suite des travaux de démolition des immeubles en péril effectués pendant l'été et des vérifications approfondies des réseaux à l'automne.

LES GRANDES PHASES DU SINISTRE

JANVIER 2022

Évacuation
des immeubles
et sécurisation
du périmètre

24 MAI 2022

Obtention de
la reconnaissance
catastrophe naturelle

**JUIN À
NOVEMBRE 2022**

Préparation
du scénario
de démolition
des immeubles

FIN DÉCEMBRE 2022

Fuite d'eau potable
remettant en
question le scénario
de démolition

**FIN JUIN À
MI-SEPTEMBRE
2023**

Expertise
judiciaire

DEPUIS MAI 2023

Judiciarisation
du dossier face
au blocage
des assureurs

FIN SEPTEMBRE 2023

La Ville assigne en
référé les assureurs
pour les contraindre
à démolir
les immeubles

22 DÉCEMBRE 2023

Audience au tribunal

2 FÉVRIER 2024

La justice donne raison
à la ville et ordonne
la démolition des
immeubles sinistrés

JUILLET-AOÛT 2024

Démolition
des immeubles et
évacuation des gravats

18 DÉCEMBRE 2024

Réunion publique
pour préparer
le retour à domicile
de la majeure
partie des habitants
évacués

≈30
LOGEMENTS
IMPACTÉS

3

**RÉUNIONS PUBLIQUES
D'INFORMATION
DES RIVERAINS**

3

**IMMEUBLES
DÉMOLIS**

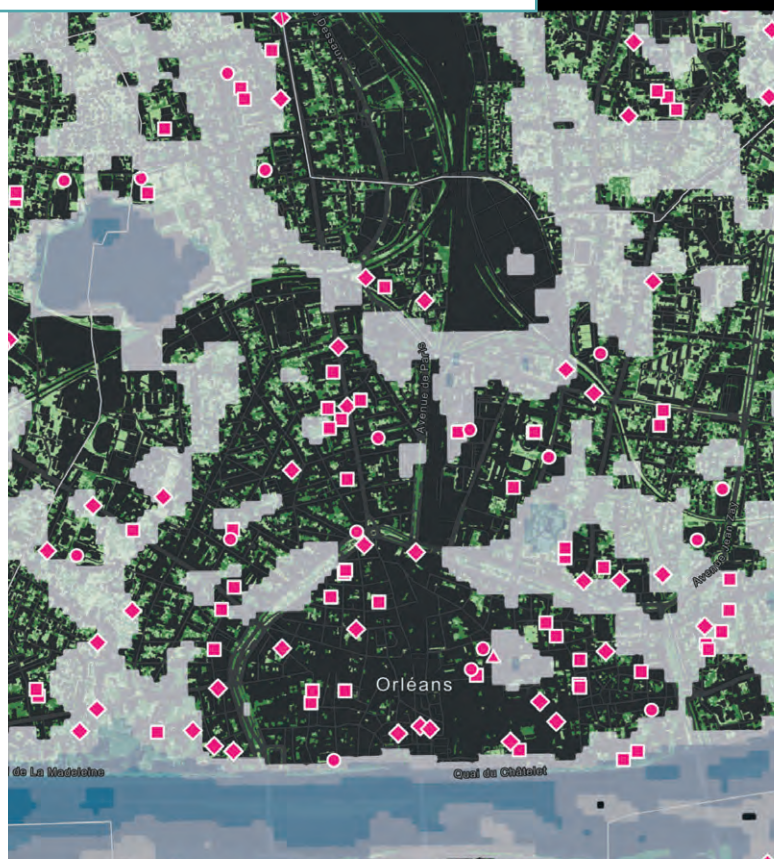
+1,9 M€

**DE DÉPENSES
DE LA VILLE SUR CE
DOSSIER DEPUIS 2022**

Se prémunir du risque chaleur

Avec les évolutions climatiques, les périodes de fortes chaleurs sont plus fréquentes. Même si la Ville ne peut pas, à elle seule, réduire ce risque, elle est en mesure d'en limiter les conséquences sur les Orléanais en développant les îlots de fraîcheur, et en veillant à prendre en charge les personnes les plus vulnérables.

NORD LOIRE



SUD LOIRE



Une cartographie des points de fraîcheur

Topos, l'agence d'urbanisme d'Orléans, a réalisé une cartographie fine permettant de localiser les points les plus chauds de la ville, nécessitant de prendre des mesures à court terme. Cette cartographie permet également de visualiser les îlots de fraîcheur que la mairie développe en accroissant la place de la nature en ville : aménagement de cours d'écoles oasis dans les écoles, création de nouveaux parcs et jardins, plantation d'arbres...

-10°

C'EST L'ÉCART DE TEMPÉRATURE
ENTRE ZONES URBAINES
ET ZONES RURALES





La cour oasis de l'école Pasteur

1 À 2
COURS OASIS PAR AN
SUR LE MANDAT

Le CCAS veille

En cas de fortes chaleurs, la cellule canicule, activée par le CCAS, vise à venir en aide aux personnes les plus fragiles et notamment les personnes âgées. Celles-ci peuvent, en cas de besoin contacter le CCAS qui s'assure en parallèle de l'état de santé de toutes celles qui sont inscrites sur le registre des personnes vulnérables.

Plus généralement, une carte interactive est en ligne permettant d'identifier l'ensemble des points d'eau accessibles à Orléans. Enfin, des lieux frais – musées, médiathèques – ouvrent leurs portes, gratuitement pour les musées, et tard le soir pour les parcs et jardins afin de permettre aux habitants de se rafraîchir.

L'aménagement des cours oasis se poursuit

Prévu dans la feuille de route de la ville d'Orléans, l'aménagement de cours oasis dans les écoles permet de laisser plus de place à la nature, d'apporter davantage d'ombre, de fraîcheur et de biodiversité. De nouveaux revêtements naturels et surfaces perméables permettent à l'eau de pluie de s'infiltrer dans le sol ou d'être stockée. Conçues en étroite collaboration avec les équipes pédagogiques, élèves et personnels des espaces verts, ces cours sont aussi l'occasion de diversifier les supports ludiques.

ENVIRON
900
PERSONNES
INSCRITES
SUR LE REGISTRE



Tous vigilants face au risque de feu de forêt

Le dérèglement climatique entraîne une augmentation du danger lié aux feux de forêts qui a conduit, début 2024, au classement de la Sologne comme massif à risque. Ce classement requiert la mise en œuvre d'obligations légales de débroussaillage qui seront fixées en 2025, par arrêté préfectoral, et concerneront notamment la Ville d'Orléans. Ce débroussaillage autour des constructions vise à limiter la propagation du feu, réduire son intensité et faciliter l'intervention des sapeurs-pompiers. Les services de la ville ont été consultés par les services préfectoraux lors de la rédaction de l'arrêté.



38
40
42

Favoriser la participation citoyenne
Tous au sport!
Un accompagnement à tous les âges de la vie



4 Une ville citoyenne et responsable

OBJECTIF

Une ville qui donne à ses habitants des clés pour agir et soutient l'éducation à la transition écologique dès le plus jeune âge

INTENTION

Parce qu'une ville où il fait bon vivre ne peut s'imaginer que collectivement, Orléans entend favoriser la participation citoyenne, c'est-à-dire associer les habitants aux projets, leur mettre à disposition des outils pour agir et enfin leur rendre compte de ses actions. La Ville veille aussi à intégrer les enjeux de la transition à tous les âges de la vie et à favoriser le bien-vivre ensemble.



300 000 KM

À PIED PARCOURUS PAR NOS ÉCOLIERS (TRAJETS ÉCOLES/ÉQUIPEMENTS SPORTIFS OU CULTURELS)

C'EST **7,5 TONNES**
D'ÉMISSION DE CO₂ EN MOINS
ET C'EST BON POUR LA SANTÉ !

Forum de quartier
ouest

Favoriser la participation citoyenne

Construire ensemble la ville de demain et impliquer les habitants dans des projets qui améliorent dès aujourd'hui leur cadre de vie, telle est l'ambition de la Ville d'Orléans qui met en œuvre toute une palette d'actions destinées à impulser une dynamique collective.



Concertation
Bourgogne Village

Renforcer la proximité

Depuis 2022, Orléans a fait évoluer ses instances consultatives de quartier pour renforcer la dynamique de participation des habitants à la vie de leur quartier et aux projets de la ville.

Elle a mis en place les groupes «Orléans proximité» dans les six secteurs de la ville. Chacun est piloté par un comité composé de citoyens, de l'adjoint de quartier et d'élus de l'opposition municipale. Les comités se réunissent pour échanger sur l'actualité du quartier, de la ville, cibler les problématiques du quartier et mettre en œuvre des projets du quartier ou des ateliers. Par exemple,



Forum de quartier
Saint-Marceau

en 2024 : «La Bascule fait son Montmartre», «Les jardins de demain», les ateliers «Plaques de rues», la réflexion sur les mobilités douces...

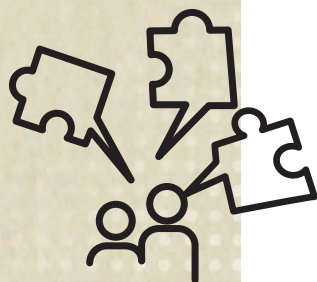
De même, la 3^e édition des forums de quartiers «nouvelle formule» s'est déroulée à l'automne. Ces temps d'information informels et conviviaux sont ouverts à tous et permettent aussi de s'exprimer.

Par ailleurs, des temps de concertation ont été organisés au long de l'année sur trois projets : les Jardins de l'Argonne, avec les centres d'animation sociale et les associations du quartier ; l'Îlot 12 (La Source) et Bourgogne Village (centre-ville).

LE BUDGET PARTICIPATIF, C'EST...



LA PARTICIPATION CITOYENNE, C'EST...



1169
PARTICIPANTS
aux forums de
quartiers 2024

68
CITOYENS
membres
des Copils
Orléans Proximité

92
RÉUNIONS
publiques
organisées
en 2024

30
QUESTIONS
posées
sur la plateforme
«Participons Orléans»
pour être soumise
au conseil municipal



Panneaux
patrimoniaux
géologiques

Améliorer collectivement le cadre de vie

5 projets ont été réalisés en 2024 dans le cadre du budget participatif 2023/2024 : nouvelles floraisons rue de Patay pour attirer insectes et oiseaux ; mise en valeur du patrimoine géologique d'Orléans en rive gauche de Loire ; abris à vélo au gymnase des Murlins ; initiation des élèves à la pratique du vélo et à la sécurité routière ; panneaux de basket pour les petits. Pour sa cinquième édition, le budget participatif avait pour thématique la transition écologique et énergétique.



Floraison
rue de Patay.

200 KG

DE DÉCHETS RAMASSÉS
PAR LES HABITANTS LORS
D'ORLÉANS VILLE PROPRE



230

participants
provenant
des 5 secteurs
d'Orléans ont pris
part à l'événement
«Orléans ville
propre» organisé
le 13 avril dans
le cadre des ateliers
«Orléans Proximité»
pour rendre la ville
plus belle à vivre.

Tous au sport!

Dans une forme olympique...



Montée en puissance de l'esprit olympique tout au long de l'année, des olympiades au spectacle final au Zénith, en passant par l'allumage de la flamme.

Si l'année 2024 a résonné dans les sites sportifs parisiens, elle a également été célébrée dans de nombreuses communes et Orléans n'a pas dérogé à la règle, au contraire ! Mobilisée en cette année olympique, Orléans a notamment accueilli la flamme, le 10 juillet. Labellisée « Terre de jeux 2024 », Orléans avait auparavant organisé de nombreuses actions, notamment les olympiades culturelles, avec des projets communs sport/culture, ainsi que des olympiades des écoles et auprès des aînés. Ainsi, des athlètes sont intervenus dans les écoles, et les aînés ont pu participer à un cycle d'activités physiques et sportives. Les olympiades se sont clôturées à l'Aréna par une cérémonie avec un spectacle sportif rassemblant 4 700 élèves des écoles d'Orléans et leurs familles.

L'autre événement sportif phare de l'année 2024, c'est le retour du Tour de France, 23 ans après son dernier passage, à Orléans ! Un rendez-vous médiatique auquel les Orléanais, et bien au-delà, ont répondu présents.

En dehors de tous ces temps forts, la Ville s'implique tout au long de l'année pour faciliter l'accès à une activité physique pour tous, à tous les âges. À ce titre, Orléans a été labellisée en 2024 « Ville active et sportive » ; Cette récompense souligne les initiatives, actions et politiques innovantes visant à encourager la pratique d'activités physiques et sportives par le plus grand nombre et tout au long de la vie. Par exemple, la Ville a reconduit le dispositif « Tous O'sport » pour un tarif unique de 25 €/an. De même, le sport sur ordonnance vise à inciter les personnes souffrant de pathologies chroniques à reprendre une activité physique adaptée, encadrée par des éducateurs sportifs formés et sous contrôle médical.



**+ DE 60
CLASSES**

**ont accueilli
des athlètes
de haut niveau**



Le 8 juillet, départ de l'étape du Tour de France - Orléans-Saint-Amand-Montrond
© A. Barbe



La caravane du Tour de France

DISPOSITIF
« TOUS O'SPORT » : **160** PLACES **19** ACTIVITÉS



+ DE
1 000
ENFANTS
ACCUEILLIS
en stages sportifs
tout au long de l'année

ainsi que
30
ENFANTS
en situation
de handicap

SAVOIR
NAGER :

434
CLASSES DE
PRIMAIRE


SAVOIR ROULER
À VÉLO :

40
BÉBÉS
NAGEURS



+ DE
1 000
ENFANTS

ÉCOLE MUNICIPALE D'INITIATIVE SPORTIVE :

30
DISCIPLINES
(+ 47%
de sections
sportives en 2 ans)

20
ÉDUCATEURS
SPORTIFS

10
CLUBS
PARTENAIRES

Un accompagnement à tous les âges de la vie

Des tout-petits aux aînés en passant par les jeunes, Orléans déploie des actions destinées à favoriser leur épanouissement et à bien vivre dans leur ville.



La crèche Pasteur engagée dans la labellisation.

Écolo crèche: une démarche fédératrice

Engagée en 2023 par la mairie, la démarche de labellisation Écolo crèche a connu, en 2024, une forte accélération avec son déploiement sur l'ensemble des structures de la collectivité : le relais petite enfance (RPE) et 14 crèches. Animé par l'association Label Vie, la labellisation a pour objectif d'impliquer les structures, les équipes et les familles autour d'actions contribuant au développement durable (respect de l'environnement et thématiques sociales).

Ainsi, l'accent a été mis sur la formation qui a mobilisé toutes les équipes sur différentes thématiques : s'engager dans la démarche ; nettoyer sans polluer ; éduquer à l'environnement dès la petite enfance ; concevoir un jardin pédagogique ; développer sa créativité écologique à travers les arts.... En parallèle, une réflexion a été menée au sein de chaque établissement pour faire évoluer ses pratiques : achats plus responsables (jeux de seconde main, recyclage d'objets du quotidien, jeux en bois, activités faites « maison »...) ; alimentation saine (cuisine en régie, équipements plus performants, produits de saison, vaisselle en verre ou en inox, lutte contre le gaspillage alimentaire...) ; gestion des déchets organiques ; hygiène (matériel réutilisable, optimisation des lessives...). Enfin, l'arrivée en octobre d'une référence dédiée à la qualité d'accueil souligne l'investissement de la collectivité en faveur de cette démarche.



C'EST LE MONTANT DE L'AIDE ACCORDÉE PAR LA CAF, EN 2024, POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES ENFANTS PORTEURS DE TROUBLES.

Cette aide a permis :

- la formation de 16 agents des écoles,
- l'achat de 8 malles pédagogiques pour l'accompagnement d'enfants porteurs de troubles dans les centres de loisirs et les secteurs périscolaires,
- une participation au financement du poste de coordinateur des accueils collectifs de mineurs.



Accompagner les aînés

Favoriser le maintien à domicile et rompre l'isolement dans lequel certains peuvent se trouver figurent parmi les missions premières du CCAS d'Orléans pour ses aînés. Des actions sont menées au quotidien pour informer, animer et veiller sur cette population parfois fragilisée. Ainsi, un stand d'information a été déployé sur les marchés de la ville.

La période estivale est aussi synonyme de veille aux risques de canicule. Une mise à jour du registre municipal des risques exceptionnels a été réalisée par courrier, en mai 2024, auprès des 933 personnes inscrites. En cas de canicule, le Service des aînés coordonne la cellule locale de crise. Toute personne inscrite est alors contactée pour s'assurer qu'elle ne rencontre pas de difficulté particulière. Par ailleurs, une convention passée avec 8 EHPAD d'Orléans permet d'accueillir en journée, dans les espaces collectifs rafraîchis, des personnes âgées demeurant dans le quartier.

Enfin, dans la résidence Isabelle-Romée, 14 ateliers ont été proposés aux résidents pour planter, entretenir et récolter fleurs, plantes, fruits et légumes.

Neuf membres du Conseil municipal de jeunes d'Orléans ont souhaité travailler sur le développement durable. Ils ont imaginé puis fabriqué une « escape box » autour de 4 thématiques : biodiversité, recyclage, énergies et gaspillage alimentaire. Ils ont proposé ce jeu aux visiteurs du salon de l'écologie et des énergies positives organisé le 1^{er} juin 2024, au 24 rue Jeanne d'Arc.



La musique pour tous

La Ville d'Orléans, en partenariat avec la Philharmonie de Paris et l'association Concerts – Orchestre symphonique d'Orléans, a lancé une seconde édition du dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale (Demos), pour la période 2024-2027. Ce projet vise à rendre la musique accessible à des enfants de 7 à 12 ans, n'ayant pas accès facilement à cette pratique. 96 enfants, issus des quartiers des Blossières, de l'Argonne, de Saint-Marceau-Dauphine et de La Source, se sont vu confier un instrument pour trois ans. Ils suivent des ateliers hebdomadaires encadrés par des musiciens professionnels et découvrent la pratique collective en orchestre.



Le concert des élèves de Demos, au TGP.

Des loisirs en famille

Pour leur troisième édition, les « Villages d'aventure » ont proposé, tout au long de l'été 2024, dans les quartiers de l'Argonne, La Source, les Blossières et Dauphine, des activités culturelles, manuelles ou sportives, à pratiquer en famille. L'idée de ce projet, organisé par les Maisons de la réussite et les centres d'animation sociale (anciennement Anim'Orléans) est de permettre aux familles de se distraire et aux enfants de s'amuser en découvrant des activités. Un temps d'échange familial.



Le « Village aventure » à La Source.

ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

27 820
ACCUEILS PERSONNES
ACCUEILLIES

1 802
ENTRETIENS SOCIAUX
(+ 8%)

29
jeunes primo-arrivants
ont été accompagnés
dans le cadre du projet
Appui à la vie étudiante
et au campus (AVEC)

74%
CONCERNENT
LA DEMANDE
DE DOMICILIATION
ou renouvellement, retrait
de courrier (75% en 2023)

14 %
DES PERSONNES
nouvellement domiciliées
de plus de 25 ans,
ont été accompagnées
pour l'accès aux droits



205
DOSSIERS D'AIDE SOCIALE
LÉGALE INSTRUITS (-12 %)
aide sociale à l'hébergement,
aux services ménagers, Service
de l'allocation de solidarité aux
personnes âgées (Saspa)
et obligation alimentaire)

86 %
DES 18-25 ANS
domiciliés ont bénéficié
d'un accompagnement
global; 99 jeunes,
hors domiciliation,
ont été reçus par
les travailleurs sociaux

29
FEMMES
VICTIMES DE
VIOLENCES
CONJUGALES
accompagnées
dans leurs
démarches

1 642
DOMICILIATIONS
accordées
dont 227 jeunes de 18-25 ans

289
ACCUEILS concernent
le maintien à domicile de
PERSONNES ÂGÉES

281
ACCUEILS concernent
les modes d'accueil du
JEUNE ENFANT



AIDES FACULTATIVES

775
MÉNAGES
AIDÉS
(561 en 2023
soit une hausse
de 38%)

64%
DES
DEMANDEURS
sont des personnes
isolées, et
majoritairement
des femmes (58%)

en chiffres

ESPACE SOLIDARITÉ



50
FAMILLES
MONOPARENTALES
(environ 57%)

121 FAMILLES

soit 331 personnes bénéficiaires, dont 87 nouvelles familles :

30
PERSONNES
isolées
(environ 34%)

7
FAMILLES
AVEC ENFANTS
ISOLÉES
(environ 8%)

378
ENTRETIENS
réalisés par les travailleurs sociaux
(engagements, évaluations, bilans).

35
ATELIERS COLLECTIFS
(cuisine et alimentation durable, bien être,
transition écologique, sorties culturelles...)



136
PARTICIPATIONS



ACCOMPAGNEMENT NUMÉRIQUE

1397
AIDES
accordées
sur les 1761
demandes
étudiées

68%
pour l'aide
alimentaire et
d'hygiène,
20% pour les titres
de transport,
5% pour l'énergie
et 6% pour les
autres demandes
exceptionnelles.

37%
des demandes
d'aide sont motivées
par l'absence de
ressources ou
rupture de droit
(42% en 2023)

1872
PERSONNES
accueillies au Digilab
(1713 personnes accueillies
en 2023)

+ DE 3 500
DÉMARCHES accompagnées
(3148 démarches en 2023)



Atelier de travail
dans le cadre de l'Embarcadère.

Une administration éco-responsable

OBJECTIF

Faire évoluer les pratiques de la collectivité pour mieux prendre en compte les enjeux environnementaux est une démarche transverse, en constante amélioration, qui implique les services de la ville ainsi que ses prestataires.

Des aides publiques tournées vers la transition écologique

La Ville d'Orléans a bénéficié, en 2024, d'aides publiques accordées par l'Ademe, l'Agence de l'eau Loire Bretagne, le département du Loiret et l'État, pour contribuer au financement de projets liés à la transition écologique : viabilisation électrique de la place Sainte-Croix à Orléans ; désimperméabilisation, végétalisation, rénovation énergétique et isolation de l'école du Châtelet ; gestion intégrée des eaux pluviales ; réhabilitation et création d'équipements communaux ou encore schéma directeur énergétique immobilier...



Borne électrique place Sainte-Croix.

5 320 000 €

D'AIDES REÇUES EN 2024

POUR PRÈS DE 23 755 000 € DE PROJETS



Travaux de l'école du Châtelet.

D'autres projets, engagés les années précédentes, ont été finalisés en 2024 :

- L'État, via son fonds DSIL 2023, a permis le financement de la création de la salle de crise d'Orléans pour 57 836 € sur 144 800 €. Cet équipement moderne et pratique permet aux élus et aux agents de participer à des exercices, et de tenir les postes de commandement en cas de crise.
- L'État, au titre de la DSIL 2021, a concouru à hauteur de 56% (155 512 € sur 274 990 € de dépenses) au financement de la rénovation thermique du gymnase Gaston-Couté (changement des bardages extérieurs, menuiseries, relamping, production d'énergie et traitement de l'air).
- L'Agence de l'eau a financé près de 20 % (194 700 € sur 1 M€ de dépenses éligibles) de la réhabilitation des chaussées du grand cimetière d'Orléans.

Travaux de chaussée du grand cimetière d'Orléans.



Une école interne dédiée à la transition écologique

Depuis 2023, L'Embarcadère permet aux élus et agents de se former, d'expérimenter et d'agir au service des transitions écologique et sociétale. Elle a pour vocation d'accompagner la Ville et la Métropole dans l'acquisition de connaissances et de compétences nouvelles, en lien avec les métiers, et d'adopter de nouvelles méthodes et postures managériales autour de trois objectifs principaux :

- explorer et comprendre les grands enjeux actuels (énergie, climat, pollution, biodiversité, défis sociaux...), les liens entre eux et les accélérateurs du changement,
- améliorer les pratiques internes et tester de nouvelles méthodes de navigation, sur la conduite de projets, la coopération, le management en contexte de transition...,
- se doter d'outils et de pratiques partagés pour mener à bien les actions des feuilles de route de la transition.

Les formations proposées en 2024 ont concerné à la fois l'évolution des pratiques (événements éco-responsables, sensibilisation à la cybersécurité, fresque de la diversité, management de projet, achats socialement et écologiquement responsables...) et les enjeux de la transition écologique (comprendre son empreinte carbone, fresque du climat, éco-gestes et enjeux environnementaux...).

Visite du site dans le cadre de l'Embarcadère.



L'embarcadère

Une école des transitions
pour se **former**, **expérimenter** et **agir**

897

AGENTS
FORMÉS



2 384

DÉPARTS
EN FORMATION

106

SESSIONS
DÉPLOYÉES





DES ÉVÉNEMENTS RESPONSABLES

Les commerçants qui participent au marché médiéval des fêtes de Jeanne d'Arc signent une charte du développement durable. Plus globalement, la Ville s'attache à limiter l'impact sur l'environnement des événements qu'elle organise : tri et traitement des déchets, soutien aux mobilités douces, composition des pièces pyrotechniques utilisées pour les feux d'artifice, attractions non énergivores, sans oublier l'accessibilité aux personnes en situation de handicap.

Une stratégie numérique responsable

Engagée en 2023, l'élaboration de la feuille de route numérique responsable de la Métropole et de la Ville a été finalisée en 2024, autour de 15 orientations stratégiques réparties dans quatre piliers : gouvernance et sensibilisation ; sobriété numérique ; souveraineté et sécurité ; inclusion et accessibilité.

Pilotée par un comité stratégique, la démarche prévoit près de 90 actions destinées à limiter l'impact environnemental du numérique, face à des usages en croissance constante.

Ainsi, l'empreinte environnementale du système d'information est régulièrement évaluée et une vigilance est assurée quant à la durée de vie des équipements et à la dotation (écrans multiples, imprimantes...). Parmi les actions engagées en 2024 figure également la convention passée avec Emmaüs Connect pour le traitement du matériel informatique obsolète. De même, une action conjointe avec les Ressources humaines, vise à sensibiliser les agents sur les bonnes pratiques (frugalité, sécurité...)

L'EMPREINTE CARBONE DU NUMÉRIQUE

3 281 AGENTS ET ÉLUS (VILLE ET MÉTROPOLÉ)



835 700
MAILS PAR AN

5 605
ÉQUIPEMENTS DONT

16 800
RÉUNIONS EN LIGNE



1 814
ORDINATEURS
PORTABLES

durée de vie moyenne: 7 ans

883
ORDINATEURS
FIXES

329
TABLETTES

durée de vie
moyenne: 5 ans

909
SMARTPHONES

durée de vie
moyenne: 4 ans

1 066
ÉCRANS

durée de vie
moyenne: 8 ans

588
IMPRIMANTES

durée de vie
moyenne: 5 ans

1 845
AUTRES
ÉQUIPEMENTS



EMPREINTE ENVIRONNEMENTALE:

406

TONNES DE CO₂ ÉQ / AN

Le volet environnemental présent dans les achats publics

Orléans Métropole et la Ville se sont dotées d'un Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (SPASER) dont la mise en œuvre a débuté en 2024. Organisé en 4 axes et 11 chantiers, ce schéma a pour objectifs :

- une gouvernance et un pilotage au service de la commande publique durable,
- une commande publique tournée vers le monde économique,
- une commande publique accompagnant la transition écologique,
- une commande publique favorisant l'insertion sociale et l'économie sociale et solidaire.

Un COPIL « achats responsables », composé d'élus et de membres de la Direction générale, a été mis en place pour :

- valider le plan d'actions « achats responsables annuels »,
- valider les stratégies d'achat avant lancement des consultations,
- suivre l'état d'avancement et les résultats du SPASER.

Pendant l'année, le déploiement de la compétence « achats responsables » au sein de la collectivité (intensification des relations avec les fournisseurs, sourcing, négociations, échanges avec les fournisseurs sur les enjeux de la transition écologique et l'insertion sociale) s'est traduit par :

- le déploiement en interne d'un outil de suivi des indicateurs,
- l'établissement d'un référentiel de critères,
- la simplification des documents et des conditions d'accès à la commande publique (documents de consultation, rapports d'analyse des offres, documents de candidature),
- le lancement d'une démarche de refonte et de modernisation de l'espace internet dédié à la commande publique et aux achats,
- la mise en œuvre d'outils d'aide à la décision via la formation sur le « parcours acheteur »,
- l'organisation d'un forum « La commande publique à la rencontre du secteur de l'économie sociale et solidaire » et la participation au Meet'Up Greentech 2024.

Par ailleurs, une dizaine de dossiers ont été fléchés dans le cadre du plan des achats responsables, notamment la fourniture des produits d'entretien et de bureau, les prestations d'impression, l'achat d'électricité 100% verte... À titre d'exemple, le marché « acquisition de vêtements de travail », lancé en 2024, peut être considéré comme exemplaire dans la mesure où il répond aux objectifs du SPASER sur les enjeux environnementaux et sociaux. Il intègre des références produits écoresponsables ainsi que des critères de durabilité. Enfin, le marché de lavage est réservé à des structures d'insertion.

De plus, dans la démarche d'une meilleure prise en compte du volet environnemental dans les achats publics, les consultations menées par la Ville d'Orléans intègrent régulièrement des clauses ou des critères environnementaux et sociaux.



Réunion de travail sur le SPASER

169

MARCHÉS
attribués pour
un montant
de 53 M€ TTC,
dont 45% en
investissements

50%
DES MARCHÉS
attribués
à des entreprises
locales

+ DE
100
AGENTS
de la collectivité
formés au SPASER

2 481
HEURES D'INSERTION
DÉCLARÉES,
soit 30 participants

Une organisation adaptée

Pour accompagner la transition écologique et faire vivre la dynamique, la Ville d'Orléans et Orléans Métropole ont repensé leur organisation, en partie mutualisée. Dans ce cadre, une Délégation générale à la transition écologique a été créée avec plusieurs missions :

- accompagner la transition de l'organisation interne,
- piloter les feuilles de route de la transition écologique,
- expertiser certains sujets comme l'adaptation au changement climatique et la gestion des risques et des crises, préserver les ressources et la biodiversité du territoire, rechercher les financements extérieurs en faveur de cette politique prioritaire,
- évaluer les politiques publiques et les six programmes menés autour des 5 grands enjeux environnementaux, avec 5 coordonnateurs dont le rôle est d'essaimer, mettre en relation, préparer les stratégies et piloter l'évaluation des impacts des politiques publiques sur ces 5 enjeux.

Cette gouvernance renforcée témoigne d'une conviction forte : la transition écologique ne peut réussir que si elle est intégrée à tous les niveaux de l'action publique, du pilotage stratégique à la mise en œuvre opérationnelle.

La délégation générale à la transition écologique présente au forum des quartiers - Orléans Ouest.



5 ENJEUX...



Le climat



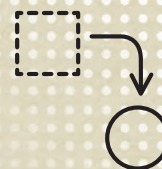
La biodiversité



Les ressources



**La santé
environnement**



**L'adaptation
au changement
climatique**

... qui infusent les projets de

6 GRANDS PROGRAMMES D' ACTIONS



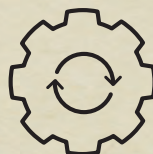
**Mieux
se déplacer**



**Mieux
habiter**



**Mieux
préserver
et valoriser
nos
écosystèmes**



**Mieux
produire**



**Mieux
se nourrir**



**Mieux
consommer**



Rencontre
dans le cadre
des concertations
Bourgogne Village



Nous remercions les différents services et les partenaires dont les données et contributions ont servi à l'élaboration de ce rapport.

Edité par la Mairie d'Orléans
Délégation générale
à la transition écologique

Rédaction :
Camille Jaunet

Crédits photos :
Jérôme Grelet
Jean Puyo
Mairie d'Orléans

Conception graphique :
Laure Scipion - Orléans



MAIRIE D'ORLÉANS
Place de l'Étape
45040 Orléans Cedex 1
02 38 79 22 22



www.orleans.fr



Orléans
Mairie